

Stratégie énergétique 2050

Premier train de mesures

Premier état des lieux
du point de vue de l'industrie gazière

Hajo Leutenegger, président ASIG



Axes de réflexion

- Peu nombreux, mais d'autant plus importants
- 4 axes de réflexion
 - Incidence du gaz naturel sur la politique de l'environnement
 - Rôle des réseaux gaziers
 - Production décentralisée d'électricité grâce au gaz naturel
 - Reconnaissance du biogaz

Projet de septembre 2012 pour consultation

- Nos critiques
 - Double abandon: perspective réaliste?
 - Mélange indifférencié avec la politique de l'environnement
 - Importations d'électricité: honnêteté politique?
 - Différenciation insuffisante des énergies fossiles
 - Stockage: une question qui devient essentielle; où sont les réseaux gaziers?
-

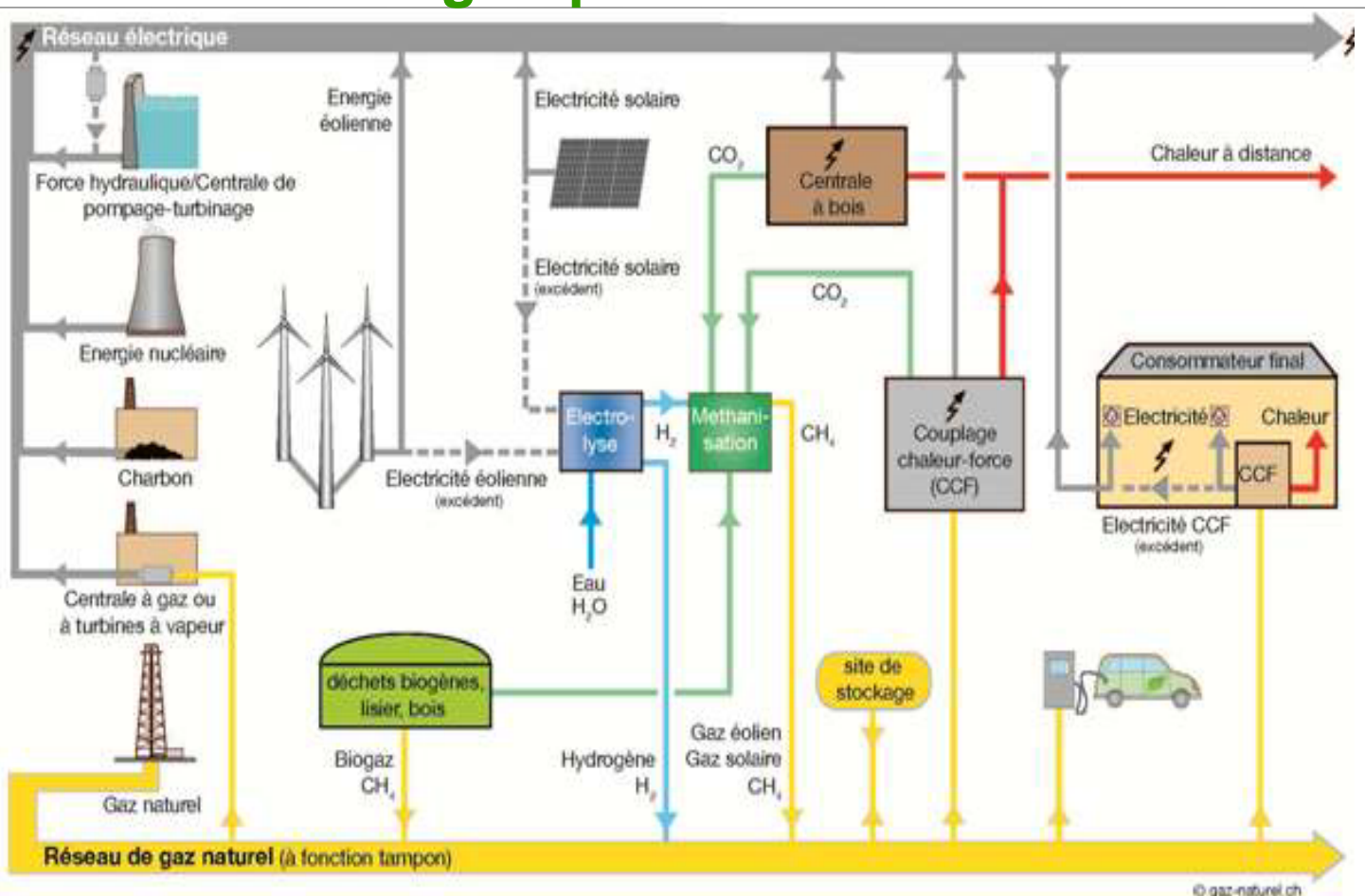
Rôle structurel des réseaux gaziers: pourquoi?

- Le gaz naturel fournira une contribution importante au virage énergétique en faveur de l'environnement.
 - Les énergies renouvelables ne peuvent pas être exploitées partout, immédiatement et en quantité suffisante.
 - Mais: il faut une décarbonisation rapide et significative.
 - Pourquoi? La concentration de CO₂ est fonction des immissions.
 - Conséquence: remplacer le pétrole par le gaz naturel
 - bâtiment
 - production d'électricité
 - mobilité
-

Rôle structurel des réseaux gaziers: comment?

- Finalité des réseaux gaziers: transport et stockage présentant d'importantes réserves.
- Les réseaux gaziers et les installations de stockage peuvent emmagasiner de grandes quantités d'énergie qui peuvent servir à l'équilibrage de l'offre et de la demande en électricité (l'électricité solaire et éolienne est irrégulière).
- Convergence des réseaux d'électricité et de gaz
- Les réseaux gaziers sont inertiels et stables, aucun effet domino.
- Le gazoduc de Transitgaz transporte l'équivalent énergétique de l'électricité produite par plus de 20 centrales nucléaires

Le réseau énergétique du futur



Rôle structurel des réseaux gaziers: reconnu

- Déconstruire les réseaux: dogmatisme contreproductif
- A la différence du rapport de consultation, le Conseil fédéral reconnaît l'importance des réseaux gaziers dans le message.
- Sans beaucoup d'incidence sur les actes législatifs.
- Déconstruire les réseaux un désavantage pour la production d'électricité décentralisée et la valorisation du gaz naturel renouvelable.
- Les cantons et les communes devraient également en prendre connaissance et calibrer leurs stratégies énergétiques en conséquence.
- Il s'agit d'observer comment la Confédération entend mettre en œuvre cette nouvelle orientation

Rôle du gaz naturel dans la production d'électricité

- Toutes les options de production doivent y contribuer.
- Les énergies renouvelables ne suffiront de loin pas, et pour longtemps encore, d'autant que leur production est stochastique.
- L'industrie gazière voit son rôle dans la production décentralisée d'électricité et dans la cogénération.
- L'électricité produite grâce au gaz naturel ne doit pas être défavorisée, surtout lorsqu'il s'agit de petites installations!

CCF: avantages

- Complément nécessaire au photovoltaïque et à l'éolien
- Évite les importations supplémentaires d'électricité, en particulier durant le semestre d'hiver
- Option idéale sur le plan de l'efficacité et de la sécurité d'approvisionnement
- Rendement très élevé grâce à la production combinée et à l'utilisation d'électricité et de chaleur
- Aucune visée dogmatique: la cogénération à partir d'énergie fossile n'est pas mauvaise en soi. Elle remplace les importations d'électricité produite à partir de charbon et les chaudières anciennes et a ainsi une incidence positive sur la politique climatique.

CCF: conditions cadres ou encouragement ?

- Les mesures d'encouragement prévues par la loi sont trop limitées et peu praticables:
 - Remboursement partiel de la taxe sur le CO₂ (entreprise hors SEQE ou réduction obligatoire) seulement pour les grandes installations (> 1 MW)
 - Rémunération de l'injection d'électricité produite à partir d'une CCF fossile: prix du marché à l'injection
 - La réglementation de la consommation à des fins internes doit encore être interprétée et clarifiée.
 - Les conditions restent prohibitives pour les entreprises SEQE ou qui se sont engagées à réduire leurs émissions

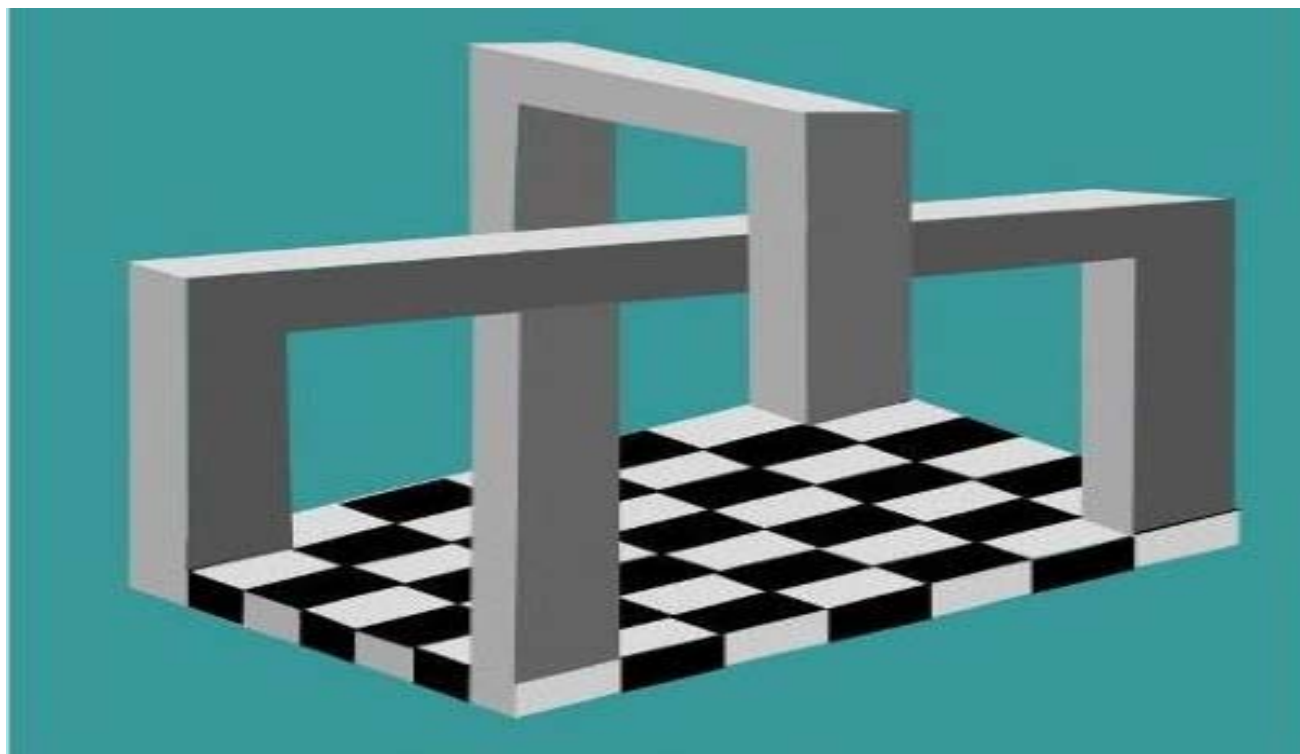
Programme Bâtiments

- Le renforcement du programme Bâtiments (max. 450 contre 300 millions CHF) soulève des questions:
 - constitutionnalité (taxe d'incitation à l'origine)
 - subventionnement de mesures déjà prévues?
 - incidence sur l'emploi dans les branches saturées?
 - affectation efficace des ressources financières?
 - L'augmentation n'a pas été portée à 600 mio CHF, contrairement à la proposition avancée pendant la procédure de consultation.
-

Biogaz: des désavantages à supprimer

- Biogaz: neutre en CO₂, énergie propre
 - Application dans le bâtiment et pour la mobilité
 - L'Industrie gazière suisse est pionnière, elle s'est dotée de son propre programme de soutien.
 - Mais: le biogaz est désavantagé:
 - la rétribution de la production d'électricité est incompatible avec l'injection dans le réseau gazier
 - entraves aux importations de biogaz
 - le MoPEC ne reconnaît pas (encore?) le biogaz à titre d'agent énergétique renouvelable
 - Ici aussi: le Conseil fédéral doit développer des solutions!
-

En bref: toutes les options sont en principe compatibles – mais la faisabilité n'est pas simple



gaz naturel 
L'énergie qu'on aime.



Merci.